COMITÉ DE DÉFENSE
CONTRE LA TERREUR EN POLOGNE
ET DANS LES PAYS BALTES

Présidente : **Mme SÉVERINE**

SECRÉTARIAT : 12, Rue de la Grange-Batelière, PARIS (9e)

TÉLÉPHONE : PROVENCE 04-62

Nouvelle série N° 2 Paris, le 20 décembre 1928

SOMMAIRE

EN POLOGNE

I°.- Fascisme ou démocratie

"Chez nous, c'est vrai, il n'y a pas d'absolutisme "pur" mais il y a un régime pire encore - un absolutisme masqué, avec un parlement toléré à peine. Au milieu d'un pareil état de choses disparait toute distinction entre l'application de la loi et l'abus de la loi, et entre la responsabilité et l'arbitraire". (article leader du "Robotnik" organe du Parti socialiste polonais du 13 décembre 1928.

La discussion budgétaire qui se poursuit à la commission des finances de la Diète polonaise souligne le fait incontestable que la Pologne est devenu un pays de dictature militaire, où non seulement les libertés n'existent plus, mais où le régime parlementaire est presque complètement supprimé, pour faire place à l'arbitraire du maréchal Pilsudski et du gouvernement exécutant servilement ses ordres.

Le régime démocratique repose sur la responsabilité des ministres devant le parlement. Rien de pareil en Pologne.

Voici ce que dit le député socialiste Pragier:" En dehors du gouvernement légal qui se présente devant la Diète, il existe un super-gouvernement, clandestin, qui dirige l'Etat". A la tête de ce gouvernement se trouve Pilsudski. "Par la terreur on a imposé à la Diète son irresponsabilité pour le soustraire au contrôle de l'opinion publique".

Dans un démocratie, les lois sont votées par les Chambres. En Pologne, nòn seulement les lois ´ , comme par exemple la loi sur la presse, sont publiées par décret, mais le gouvernement se prépare à procéder de la même façon pour la promulgation de nouveaux codes polonais: le code pénal, le code de procédure, le code de commerce. Le décret est au-dessus des lois. Quand la diète a voulu modifier le décret sur la presse, établi par Pilsudski lui-même, on l'a envoyée en vacances.

On ne peut pas s'imaginer une démocratie sans le contrôle budgétaire du parlement. En Pologne, ce contrôle n'existe que pour conserver les apparences. Pendant l'année budgétaire 1927-28, le gouvernement a dépassé le budget de 5I8 millions zlotys, sans demander au Parlement l'ouverture de crédits supplémentaires. Les dépenses votées par les Chambres, et combattues par le gouvernement, n'ont pas été effectuées, et le ministre responsable déclara qu'il ne les a pas effectuées, le Parlement n'ayant pas le droit de voter des dépenses autres que celles proposées par le gouvernement (!). Au contraire, le Conseil des Ministres autorise des dépenses supprimées par le Parlement. Voici l'exemple: pour obliger à démissionner le ministre de l'intérieur, le général Skladkowski, la Chambre, en signe de méfiance lui a supprimé les fonds secrets. Le ministre ne démissionna pas. Il s'adressa tout simplement au Conseil des Ministres qui lui accorda un fond secret plus élevé encore que celui qu'il demandait à la Chambre.

En se présentant le 27 novembre devant la Commission des Finances, le général Skladkowski déclara:" Vous m'avez supprimé le fond secret, pour manifester un mécontentement à mon égard... Je n'ai pas démissionné et je ne démissionnerai pas..."

Une Chambre qui n'a pas le droit de contrôler les ministres, qui ne peut pas modifier les décrets du Maréchal, qui a abdiqué son droit de faire les lois au profit du gouvernement, à laquelle on a enlevé le droit de contrôle budgétaire, voila le parlementarisme polonais.

C'est l'opinion de toute la Pologne qu'exprima le député paysan Dombski, le 27 novembre:" Notre travail - dit-il - est devenu un amusement insensé et je ne sais pas ce que nous faisons au Parlement".

2°.- "La liberté des élections"

La liberté électorale n'existe pas en Pologne. Aussi bien pendant les élections parlementaires et municipales, que pendant les élections pour les Caisses de secours en cas de maladie, les listes électorales du Parti communiste, du Parti socialiste polonais de gauche, des organisations paysannes indépendantes et des minorités nationales, sont supprimées, les candidats emprisonnés. Le délit de distribution des programmes électoraux et des bulletins de vote est puni d'un emprisonnement allant jusqu'à 5 ans.

Tout dernièrement, les membres du Comité électoral l'Union ouvrière et paysanne à Lodz ont été condamnés à des peines allant de 2 à 4 ans de prison. De même, à Varsovie, à Nowy Dwor et dans plusieurs autres villes, les distributeurs de tracts et bulletins ont été punis de 3 ans de réclusion.

C'était autrefois un système de répression féroce qu'on appliquait, mais qu'on n'avouait pas. C'est au gouvernement de Pilsudsky que revient l'honneur d'avoir proclamé ouvertement que les partis d'opposition n'ont pas le droit de prendre part aux élections.

Répondant à une question du député socialiste Czapinski, le ministre de l'Intérieur, le général Skladkowski, déclara, le 27 novembre dernier: " M.Czapinski me demande d'exposer les principes de la politique gouvernementale à l'égard des communistes et des minorités nationales: je le fais volontiers. Primo, j'ai déjà déclaré, l'année dernière que je ne peux pas légaliser le Parti Communiste tant que les organisations communistes tendent à la transformation du régime social actuel et à la ruine de l'indépendance de la Pologne.

"La répression est une nécessité, mais le relèvement du bien-être et du niveau culturel de la population constitue aussi un moyen de lutte efficace.

" Quant à la participation des communistes aux organes de l'autonomie locale, ils siègent dans les Conseils municipaux. La pratique nous a démontré que, partout, ils empêchent un travail positif, qu'ils veulent discréditer le rôle des conseils et que, là ou ils parviennent à s'emparer de la mairie, ils désorganisent l'appareil administratif.

" Nous tolérons les communistes seulement là ou les dégâts qu'ils peuvent causer sont moindres que l'avantage qui résulte du fait que la population constate le rôle néfaste qu'ils jouent dans la vie politique. Mais, en règle générale, nous nous refusons d'admettre les communistes dans les conseils municipaux."

Il résulte de cette déclaration que, pendant les élections, les partis de l'extrême-gauche (sous le nom des communistes, le général Skladkowski comprend aussi le Parti socialiste polonais de gauche et les organisations paysannes de gauche) sont soumis au régime de l'arbitraire gouvernemental. Si le gouvernement juge que "les dégâts qu'ils peuvent causer sont moindres que

l'avantage qui résulte du fait..." ils peuvent présenter des candidats, si non le fait de participer aux élections, d'être candidat et de mener une propagande électorale en faveur d'une liste considérée comme communiste, est sévèrement puni.

Ce qui est un crime à Varsovie ou à Lodz, peut ne pas être un crime à Cracovie ! C'est la négation totale de l'idée de justice, même d'une justice de classe.

3°.- La misère de la population ouvrière

Suivant les données statistiques de la Caisse de Secours en cas de Maladie de la ville de Varsovie, sur 2I7.420 assurés obligatoires:

I4I.373 (64,8 %) gagnent moins de I75 zlotys (498frs75) par mois.
45.485 (20;9 %) gagnent entre I50 zlotys, 300 zlotys (498 frs 75 et 998 frs 50)
30.562 (I4,3 %) plus de 300 zlotys (998 frs 50)

Ces données sont presque complètes, car elles comprennent 2I7.420 salariés sur 260.985 (ouvriers et employés)travaillant à Varsovie.

Si on prend en considération que le coût de la vie est presque aussi élevé en Pologne qu'en France, et que le minimum nécessaire pour une famille de 4 personnes est de 2I0 zlotys par mois, on constate qu'au moins 2/3 des sâlariés de Varsovie, où les salaires sont les plus élevés de toute la Pologne, vivent dans une misère noire.

4°.- Attentats fascistes contre l'indépendance syndicale

Après la scission dans le Parti socialiste polonais provoquée par le groupe dirigé par le député Jaworowski, les scissionistes sont passés au bloc fasciste de Pilsudski, maître actuel de la Pologne.

En se servant de ce groupe, Pilsudski veut actuellement s'assurer la mainmise sur les syndicats ouvriers et, comme il se heurte à une résistance acharnée de la part des conseils syndicaux et des ouvriers organisés dans les syndicats, il appuie les violences exercées par les scissionistes, qui ne reculent pas devant la brutalité la plus abjecte.

Le I6 novembre, le syndicat des employés des tramways de Varsovie a tenu une réunion pendant laquelle il s'est prononcé contre les scissionistes. Pendant le discours du délégué de la Centrale syndicale, M.Hanpa, une bande armée de révolvers, de matraques et de couteaux, a assailli la tribune en blessant plusieurs assistants et en détruisant le matériel.

Après la réunion, les partisans de Jaworowski assaillirent les ouvriers qui sortaient et, sous la protection de la police qui n'intervenait pas, ils passèrent à tabac ceux qu'ils

l'avantage qui résulte du fait..." ils peuvent présenter des candidats, sinon le fait de participer aux élections, d'être candidat et de mener une propagande électorale en faveur d'une liste considérée comme communiste, est sévèrement puni.

Ce qui est un crime à Varsovie ou à Lodz, peut ne pas être un crime à Cracovie ! C'est la négation totale de l'idée de justice, même d'une justice de classe.

3°.- La misère de la population ouvrière

Suivant les données statistiques de la Caisse de Secours en cas de Maladie de la ville de Varsovie, sur 217.420 assurés obligatoires:

141.373 (64,8 %) gagnent moins de 175 zlotys (498frs75) par mois.

45.485 (20;9 %) gagnent entre 150 zlotys, 300 zlotys (498 frs 75 et 998 frs 50)

30.562 (14,3 %) plus de 300 zlotys (998 frs 50)

Ces données sont presque complètes, car elles comprennent 217.420 salariés sur 260.985 (ouvriers et employés)travaillant à Varsovie.

Si on prend en considération que le coût de la vie est presque aussi élevé en Pologne qu'en France, et que le minimum nécessaire pour une famille de 4 personnes est de 210 zlotys par mois, on constate qu'au moins 2/3 des salariés de Varsovie, où les salaires sont les plus élevés de toute la Pologne, vivent dans une misère noire.

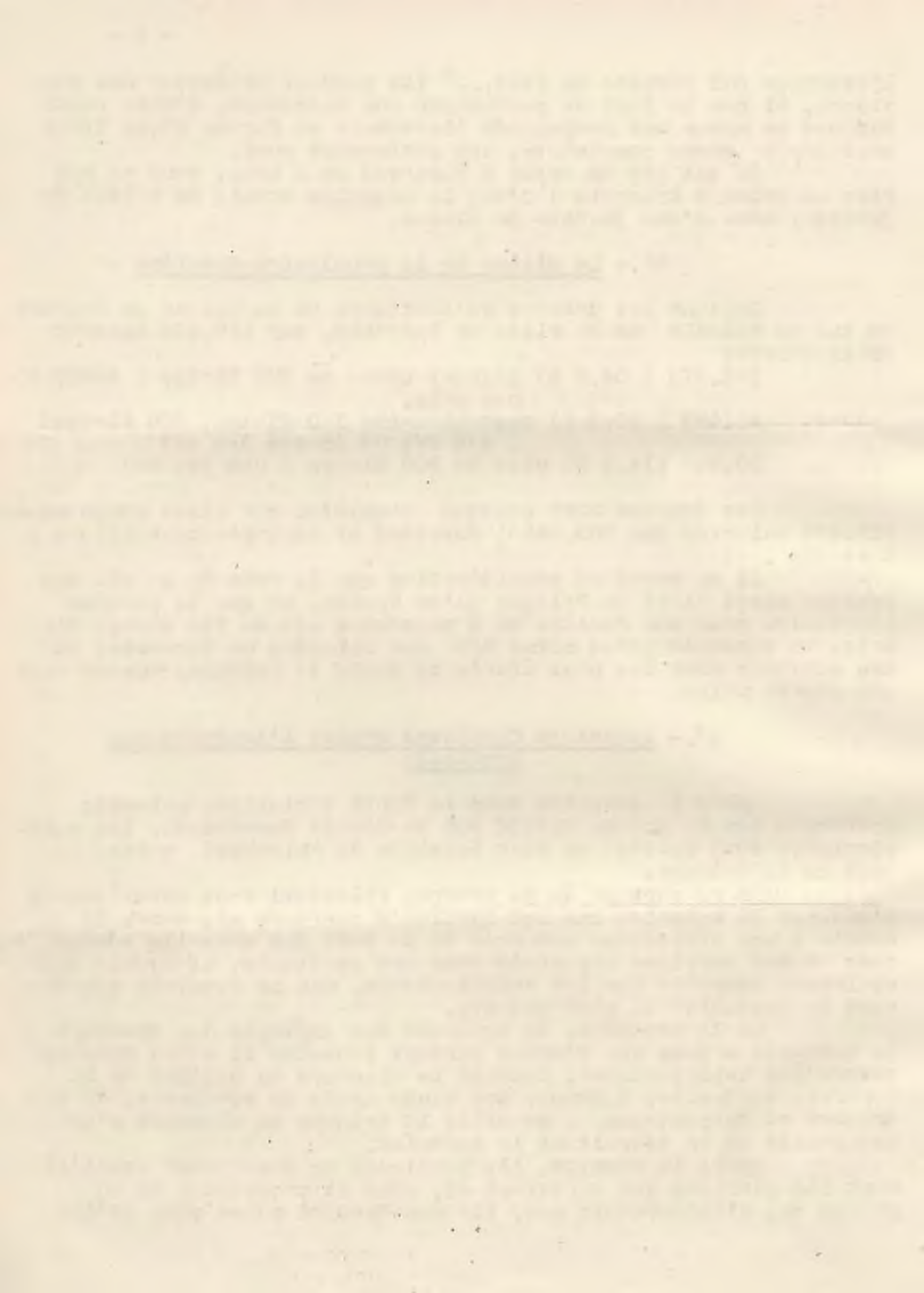
4°.- Attentats fascistes contre l'indépendance syndicale

Après la scission dans le Parti socialiste polonais provoquée par le groupe dirigé par le député Jaworowski, les scissionistes sont passés au bloc fasciste de Pilsudski, maître actuel de la Pologne.

En se servant de ce groupe, Pilsudski veut actuellement s'assurer la mainmise sur les syndicats ouvriers et, comme il se heurte à une résistance acharnée de la part des conseils syndicaux et des ouvriers organisés dans les syndicats, il appuie les violences exercées par les scissionistes, qui ne reculent pas devant la brutalité la plus abjecte.

Le 16 novembre, le syndicat des employés des tramways de Varsovie a tenu une réunion pendant laquelle il s'est prononcé contre les scissionistes. Pendant le discours du délégué de la Centrale syndicale, M.Hanpa, une bande armée de révolvers, de matraques et de couteaux, a assailli la tribune en blessant plusieurs assistants et en détruisant le matériel.

Après la réunion, les partisans de Jaworowski assaillirent les ouvriers qui sortaient et, sous la protection de la police qui n'intervenait pas, ils passèrent à tabac ceux qu'ils



connaissaient comme leurs adversaires.

Le 3 décembre, les mêmes faits se renouvelèrent pendant et après la réunion du syndicat du textile.

Après cette réunion, la bande armée de Jaworowski attaqua dans la rue le délégué de la Centrale de la C.G.T. polonaise, Zdanowski, le délégué du Conseil général des Travailleurs du textile, Walczak, et trois camarades, dont une femme qui les accompagnait. Walczak fut grièvement blessé, les autres passés à tabac.

Des attaques pareilles ont eu lieu à Lodz, mais dans cette ville, les ouvriers ont réussi à disperser les assaillants.

Pour se venger de leurs adversaires et pour les intimider, les partisans de Jaworowski attaquent dans la rue les militants syndicalistes qui se refusent à livrer les syndicats aux pilsudskistes. Ces attaques ont parfois lieu en plein centre de Varsovie, et même en plein jour quand la circulation est intense. La police assiste à ces attaques, laisse faire les assaillants et défend aux passants d'intervenir.

Plus de 20 militants syndicaux ont été malmenés de cette façon à Varsovie, rien que pendant la seconde quinzaine de novembre.

Les noms des dirigeants des bandes armées de Jaworowski et des exécuteurs de leurs ordres, sont parfaitement connus par la police; l'organe du P.P.S. " Robotnik" les publie plusieurs fois par semaine, mais le ministère public se refuse à intervenir.

5°.- Le sort des prisonniers politiques

Nous publions ci-dessous quelques extraits de lettres de prisonniers politiques, empruntées au numéro de novembre du "Secours Rouge" polonais (organe qui doit paraitre illégalement à Varsovie).

Lettre de la prison de Lublin

" L'administration de la prison commence à appliquer le nouveau règlement... On ne reconnait plus le représentant des prisonniers politiques... On nous a envoyé des livres, mais le directeur les a confisqués. Parmi ces livres, se trouvaient:"Le Manifeste Communiste" de Marx et Engels; " Les Dix commandements" et "Les Evangiles" - études critiques publiées par la "Libre Pensée" etc...

"L'administration nous provoque constamment, pour nous contraindre à proclamer une grève de la faim".

Lettre de la prison de Piotrkow

..." Les conditions sont insupportables. Depuis le jour où nous fûmes transportés à Piotrkow (I2 jours) nous avons reçu comme toute nourriture 2 kg. de pain et I/2 kg. de hareng pourri (nous sommes 11) ...

On nous a soumis à une quarantaine. Nous devons passer deux semaines dans une petite cellule sale. On nous accorde à peine une I/2 heure de promenade par jour. On nous oblige à dormir sur des sommiers nus, sans draps, avec une couverture sale...

"... Nous sommes maltraités, pire encore que dans les prisons tzaristes... Le camarade Kubicki a été condamné à 3 jrs de cachot pour une lettre qu'il a voulu expédier legalement, et dont le contenu n'a pas plu à l'administration de la prison... Nous n'avons le droit d'écrire des lettres qu'en présence d'un garde-chiourme qui, la lettre écrite, nous reprend l'encre et le papier..."

Lettre de la prison de Drohobycz

"... Nous sommes maintenant 39 au régime politique, et en outre plusieurs camarades condamnés soit pour des manifestations de chômeurs, pour exécution d'un provocateur, délits militaires, faits politiques, etc ...

".. Les cellules sont divisées en petites cages par des grilles. On nous enferme dans ces cages pour la nuit comme des fauves..

"Depuis de longs mois, nous ne recevons plus de visites de nos parents. On confisque les lettres envoyées par nos familles.

"On nous brime pendant les promenades, on fait l'appel plusieurs fois par jour, les gardes-chiourmes nous brutalisent. Tout le temps, nous sommes prêts à nous défendre, et nous nous rendons compte qu'il nous est impossible de supporter plus longtemps un pareil régime ...

6°.- Les procès d'opinion

Le Ier décembre le tribunal de Sosnourec a condamné 11 ouvriers mineurs à des peines allant de 6 mois à 2 ans de prison, pour propagande subversive.

A Nowogrodek a eu lieu au commencement de décembre, un procès intenté à 2I membres de la "Hromada" dissoute par Pilsudski en I927. Il y eût des condamnations de 8 ans de réclusion pour 5 accusés et de 4 ans de prison pour 8 autres. Le procureur, qui considère que ces condamnations sont encore trop indulgentes, a fait appel de la sentence.

Le 3 décembre, S.Kajzerman, membre des jeunesses communistes de Varsovie, a été condamné à 3 ans de reclusion.

Les 6 et 7 décembre, ont comparu devant le tribunal de Vilna, 27 personnes accusées d'être membres du Parti communiste de la Russie Blanche Occidentale. En outre, 2 accusés sont en fuite. Le tribunal a condamné 4 accusés à 7 ans, 5 à 4 ans, un à 5 ans et I2 à 4 ans de réclusion. En tout IOI années de prison à 22 personnes.

Le IO décembre a commencé le procès contre 3I paysans et ouvriers du district de Tarnopol (Ukraine Occidentale) qui étaient candidats aux élections législatives comme représentants du parti paysan ukrainien "Sebrob".

C'est le seul crime que le gouvernement leur reprochait. Il leur vaut une accusation de la haute trahison en vertu de l'art.58 de l'ancien code impérial autrichien, qui prévoit même la peine de mort.

7°.- Liberté de la presse et des réunions

Le numéro 5I, du 3 décembre, de"la Gazette Paysanne", organe du parti paysan, a été confisqué. Comme motif de la confiscation, le commissaire du gouvernement a indiqué l'article rédigé par l'ancien vice-président de la Diète, Jean Dombski, intitulé " On veut vous accabler de nouveaux impôts paysans!".

Le 5 décembre, la censure a confisqué à Vilna les journaux"Dziennik Vilenski"(nationaliste), "Zeit" et "Der Tog"(juifs), qui ont publié un compte-rendu de la réunion de la commission des finances de la Diète au cours de laquelle le député nationaliste Trompczynski (ancien président du Sénat) accusa le gouvernement d'avoir organisé les attentats contre les rédacteurs des journaux du parti nationaliste, et d'avoir assassiné le général Zagovski, disparu dans des conditions mystérieuses, après son arrestation.

Le IO juin, l'organe radical indépendant de Leszno (Posnanie) publia un article de propagande anti-cléricale. Le ministère public trouva que l'article contenait des blasphèmes contre la religion catholique.

La rédactrice du journal, Anastazie Siotek, a été traduite devant le tribunal qui la condamna, le 11 octobre, à 6 semaines de prison. Le 7 décembre, le recours en cassation, introduit par la condamnée, a été rejeté

Le 6 décembre, le bloc des partis de gauche(Parti socialiste polonais, parti paysan, parti paysan "Liberation") a déposé sur le bureau de la chambre une motion exigeant la suppression de la circulaire du ministre de l'Intérieur, interdisant aux députés tout compte-rendu de mandat sans autorisation préalable du commissaire gouvernemental du district.

8°.- Dissolution des organisations sportives ukrainiennes

Après le pogrome contre les ukrainiens à Leppol qui eut lieu le 11 novembre, le ministre de l'Intérieur a promis aux groupements fascistes la dissolution des organisations ukrainiennes.

Le gouvernement a commencé à exécuter ses menaces. Dans le palatinat de Stanislavov, on a dissout I2 organisations locales de boys-scouts ukrainiens et deux organisations sportives de Sokols.

EN LETTONIE

I°.- Dissolution des syndicats de Riga

On mande de Riga que devant le service d'administration du tribunal régional de Riga, la question de la fermeture des I3 "organisations hostiles à l'Etat" a été traitée ces jours-ci. Il s'agit des organisations révolutionnaires des employés et des fonctionnaires de l'Etat, des ouvriers de l'alimentation, du bois, des transports, de l'industrie chimique, des métaux, du cuir, du bâtiment, du textile, du commerce et de l'industrie, de la confection ainsi que du Bureau central des syndicats de Riga et de la Ligue des Droits de l'Homme.

Le chef de la police politique a déclaré dans son discours qu'entre les syndicats lettons et les syndicats se groupant autour du Bureau syndical de Riga, il existe une différence de principe: les premiers sont à l'Internationale d'Amsterdam, tandis que les seconds appartiennent à l'Internationale syndicale rouge. Ceux-ci ont envoyé des délégués à un Congrès de Moscou et nourrissent des idées communistes.

La défense a démontré que toute l'accusation dirigée contre les syndicats en disant qu'ils travaillent pour les intérêts de l'Union soviétique, ne se base que sur des dépositions policières.

Mais cela n'a fait aucune impression sur les juges réactionnaires. Le discours du chef de la police a eu comme résultat que les treize organisations ont été dissoutes.